

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 MAI 2014

Séance ordinaire du Conseil Municipal lundi 19 mai 2014 à 20 H, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 13 mai 2014.

La séance est ouverte par M. le Maire, Christophe KNOBLOCH, qui salue les membres présents pour cette réunion ;

Huguette BARONDEAU, Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Philippe FAHRNER, Théo FAHRNER, Jean-Blaise FEIST, Geneviève GROSSHENY, Gaëlle HOUBRE, Delphine KNOBLOCH (arrivée à 21h35), Clothilde LOOS, Michèle LOUVEL, Aude ROMILLY, Edith SCHWAB, Francis SEYLLER, Yolande SEYLLER, Nicolas SIMLER, Saleem TALEB, Thierry WITWICKI.

Secrétaire de séance : Francis SEYLLER

Assistante déléguée au secrétariat : Emilie SCHUTZ

Ordre du jour

1. Approbation et signature du PV du 17 avril 2014
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Présentation du personnel communal
4. Création d'un poste de CAE
5. Convention ATVA avec le Conseil Général du Bas-Rhin
6. Acquisition de bancs et de poubelles pour le plan d'eau
7. Projet Wettsa Mémo
8. Elections européennes – Etablissement du bureau de vote
9. Liste préparatoire des jurys d'assises pour 2014
10. Contrat de téléphonie NETCOM et montant des dépenses
11. Divers
 - a. Demandes d'administrés
 - b. Pérennisation du rond point franchissable Place de la Mairie
 - c. Nom de l'école
 - d. Aire de remplissage
 - e. Subvention pour verre de l'amitié
 - f. Soirée alsacienne – 23 mai 2014
 - g. Sortie visite du ban communal
 - h. Plan d'eau

1. Adoption du procès verbal de la séance du 17 avril 2014

Le Maire rappelle les points essentiels traités lors de la séance du 17 avril 2014. Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.121-14 du code des communes, le conseil doit désigner un secrétaire parmi ses membres, au début de chaque séance.

Pour la présente séance, M. Francis SEYLLER est désigné secrétaire de séance.

3. Présentation du personnel communal

Un tour de table est fait, les conseillers municipaux se présentent au personnel puis ce dernier se présente à son tour.

4. Création d'un poste de CAE

La préfecture a informé le Maire par courrier que dans le cadre d'un recrutement d'un contrat en CAE, la commune pourra bénéficier d'une aide de 95 % du salaire brut hors charges patronales. Le coût annuel pour ce contrat s'élève par conséquent à 1 700 €/an. Après débat et avis unanime de tous les conseillers, un poste de CAE est créé à compter du 1^{er} juin 2014 à raison de 20 heures par semaine. Les missions confiées relèveront du service technique et seront diverses : travaux de rafraîchissement de peinture, fleurissement, désherbage, balayage...)

Adopté à l'unanimité.

5. Convention ATVA avec le conseil Général du Bas-Rhin

Suite à la suppression par l'Etat de l'ATESAT (aide technique de l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire) au 1er janvier 2014 le Département a décidé de compléter son offre d'accompagnement auprès des communes et groupements de communes du Bas-Rhin par le dispositif ATVA : l'accompagnement technique à la voirie et à l'aménagement.

Cet accompagnement comporte deux volets, d'une part, le conseil gratuit, et d'autre part, les missions facturées qui relèvent du champ concurrentiel, compte tenu de l'absence d'un cadre légal conférant cette compétence aux Départements.

Dans ce contexte, pour bénéficier du conseil gratuit, le Conseil Général du Bas-Rhin propose aux communes ou groupements de communes qui le souhaitent de conclure une convention, et ce dans l'attente de l'adoption éventuelle d'un nouveau dispositif par le législateur.

Après lecture du contenu de la convention aux conseillers municipaux, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention pour l'Accompagnement Technique à la Voirie et à l'Aménagement avec le Conseil Général du Bas-Rhin.

Adopté à l'unanimité.

6. Acquisition de bancs et de poubelles pour le plan d'eau

Suite à la commission voirie, des devis ont été sollicités pour le remplacement de bancs au plan d'eau et l'acquisition de nouvelles poubelles et ont été présentés au Conseil Municipal.

Clothilde LOOS présente le tableau suivant pour les bancs et les illustrations correspondantes.

Fournisseurs	Désignation	Qtité	Prix de l'unité H.T.	Total H.T.
ADEQUAT l'achat public	Bois - Pin du Nord - traité autoclave cl 4 - FSC épaisseur - pieds en fonte - antirouille noire - prêt à monter - 180 cm - 42 kg 2 lattes	15	150.00 €	2 250.00 €
	Bois exotique 1er choix FSC - verni - épaisseur 35 mm - pieds en fonte - antirouille - 50 kg - 2 lattes - livraison offerte : fabrication française (Finistère)	15	180.00 €	2 700.00 €
DIRECT COLLECTIVITES	Bois autoclave - pin autoclave cl 3 Bahamas - 30 kg - 2 lattes	15	239.00 €	3 585.00 €
	Bois exotique Bahamas - pieds en fonte fabrication française - 35 kg - 2 lattes (195)	15	280.00 €	4 200.00 €
SATD	Pin traité cl4 - fonte laquée - finition poudre polyester cuite au four 1960 cm - 70 kg - 2 lattes	15	407.00 €	6 105.00 €
	Bois exotique "tropika" - finition lasure 3 couches dont 1 d'imprégnation et 2 de finition - 2 lattes	15	488.00 €	7 320.00 €
LEADER COLLECTIVITE	Pin autoclave cl 4 - FSC - pieds fonte antirouille noire - 2 lattes	15	147.00 €	2 205.00 €
	Bois exotique 1er choix - verni - FSC - fonte antirouille - épaisseur lames 35 mm - 44 kg - 2 lattes	15	174.00 €	2 610.00 €
BRUNO PRESTATIONS	Banc RIGA - bois exotique, long. 2 ml - pied acier	15	450.00 €	6 750.00 €

Après débat, elle propose de rester dans la même gamme que ce qui existe déjà et de retenir LEADER COLLECTIVITÉS pour l'achat de 15 bancs deux lattes en pin pour la somme de 2 205 € HT (OP 784, C/2188).

Adopté à l'unanimité.

Clothilde LOOS présente le tableau suivant pour les poubelles et les illustrations correspondantes.

Fournisseurs	Désignation	Qtité	Prix de l'unité H.T.	Total H.T.
ADEQUAT Achat public	Pin traité - classe 4 (sans Cu, sans chrome ni arsenic) - hauteur 150 cm - forme losange - rectangle - ronde - capacité de 120 ou 150 l - possibilité de rajouter des couvercles de couleur - charnière inox : vendu par lot de 3 - Corbeille continu - modèle losange plus les couvercles	9	565.13 €	1695,39 € (3 lots)
		3	280.00 €	840.00 €
	TOTAL		2 535.39 €	
	Bois traité - classe 4 (sans Cu, sans chrome ni arsenic) - hauteur 150 cm - forme losange - rectangle - ronde - capacité de 120 ou 150 l - possibilité de rajouter des couvercles de couleur - charnière inox : vendu par lot de 3 - Corbeille continu - modèle rectangle plus les couvercles	9		1767 € (3 lots)
3		250.00 €	750.00 €	
TOTAL		2 517.00 €		
SATD	Corbeille 1 x avec pommeau CITY + 2 corbeilles complémentaires	9	1 150.00 €	10 350.00 €
SECOSI	Corbeille triple sans porte gris ou brun - plastique recyclé - imputrescible - protégé contre le gel et graffitis - 110 l - couvercles couleur	9	550.00 €	4 950.00 €
BRUNO PRESTATIONS	Corbeille à tri sélectif bois 150 l	9	1 090.00 €	9 810.00 €

Elle propose de retenir le modèle rectangle proposé par ADEQUAT Achat Public, de commander 9 poubelles pour la somme de 2 517 € HT (OP 784, C/2188).

Adopté à l'unanimité.

Elle passe ensuite à la présentation des supports à vélo. Elle présente divers modèles et suggère de retenir le modèle fourni par ADEQUAT Achat Public composé d'un support double face et une extension 6 places double face soit 24 rangements pour la somme de 525,10 €. Si le nombre ne suffit pas, d'autres supports pourront être acquis au cours de l'été. Pour l'année prochaine, conformément à la proposition de la commission voirie, des aménagements seront faits, l'installation est provisoire.

Nicolas SIMLER fait remarquer que les supports retenus ne permettent d'attacher le vélo que par la roue avant et suggère des supports sur lesquels le cadre du vélo peut être cadenassé. Le Maire répond que la buvette est à proximité et qu'il y a quand même une présence avec l'exploitant et les clients de la buvette.

Les supports seront donc commandés chez ADEQUAT Achat Public pour la somme de 525,10 € HT (OP 784, C/2188).

Adopté à l'unanimité.

7. Projet Wettsa Mémo

Saleem TALEB présente le projet de la création du « Wettsa mémo », un projet de guide, d'infos utiles, répertoire de tous les interlocuteurs, commerces etc.. de la commune. Toutes les infos sont rassemblées dans un seul petit livret. Il fera aussi office de document de bienvenue à chaque nouvel arrivant. C'est une nouveauté, une innovation, car ceci n'a jamais existé et n'existe pas dans les communes avoisinantes.

Toutes les infos seront vérifiées et les photos prises, avant impression, qui devrait être effectuée avant le 30 juin 2014. Environ 1200 exemplaires seront imprimés. Une distribution à tous les habitants de la commune est prévue. Le reste sera conservé et remis à chaque nouvel arrivant. Un envoi est également proposé aux mairies avoisinantes. La version PDF, modifiable, sera publiée sur le site internet de la mairie.

Le coût sera d'environ 450 €. Ce coût bas est justifié par le fait que Saleem Taleb met à disposition un crédit de son imprimeur au niveau professionnel. Aucune indication que cette opération est sponsorisée ne sera indiquée sur le document final.

Le Maire propose d'adopter le principe de création du Wettsa Mémo, l'édition finale sera soumise pour avis et validation au Conseil Municipal.

Adopté à l'unanimité.

8. Elections européennes – Etablissement du bureau de vote

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures. La présence de tous les conseillers est souhaitée pour le dépouillement.

Le bureau de vote est fixé comme suit, le Maire assurant l'ouverture:

8 h 00 à 10 h 00	1. Christophe KNOBLOCH 2. Justin FAHRNER 3. Edith SCHWAB 4. Aude ROMILLY
10h 00 à 12 h 00	1. Huguette BARONDEAU 2. Jean-Blaise FEIST 3. Michèle LOUVEL 4. Delphine KNOBLOCH

12 h 00 à 14 h 00	<ol style="list-style-type: none"> 1. Théo FAHRNER 2. Nicolas SIMLER 3. Thierry WITWICKI 4. Geneviève GROSSHENY
14 h 00 à 16 h 00	<ol style="list-style-type: none"> 1. Saleem TALEB 2. Christophe KNOBLOCH 3. Francis SEYLLER 4. Philippe FAHRNER
16 h 00 à 18 h 00	<ol style="list-style-type: none"> 1. Clothilde LOOS 2. Gaëlle HOUBRE 3. Jean-Marie BECK 4. Yolande SEYLLER

9. Liste préparatoire des jurys d'assises pour 2015

Il s'agit de procéder au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de 6 personnes âgées de 23 ans et de moins de 70 ans en 2014, en vue de l'établissement pour 2015 de la liste préparatoire des jurys d'assises dans le département du Bas-Rhin.

Les personnes suivantes ont été désignées par le tirage :

- Patrice Sarre – 4 rue du Lac
- Sandrine Fahrner née Longhi – 5 rue Paul Scheffels
- Céline Uhl née Scheibling - 14 rue de Hilsenheim
- Jacqui VOGEL- 11 rue Paul Scheffels
- Serge JAEGLI – 11 rue de Muttersholtz
- Marc LOOS – 59 rue de Muttersholtz

10. Contrat de téléphonie NETCOM et montant des dépenses

Arrivée de Delphine KNOBLOCH à 21h35.

Le Maire explique qu'actuellement un contrat est en cours auprès de NETCOM jusqu'au 2.05.2016 et concerne les lignes fixes de la commune (location des téléphones fixes, abonnements, consommations et connexions internet de la mairie et de l'école). Le montant total des factures 2013 pour la location des téléphones : 2 584,08 € et des frais de téléphone/internet chez NETCOM : 3 826,96 €.

La connexion internet est très faible et engendre des dysfonctionnements, notamment le problème de réception de mails. Ces difficultés persistent depuis le mois de mars pour la mairie et sont beaucoup plus récurrentes pour l'école. Depuis la souscription du contrat en 2011, les problèmes rencontrés concernaient d'abord la téléphonie avec des coupures plus ou moins prolongées de lignes téléphoniques pour la mairie. L'école connaît de façon épisodique mais régulière des soucis de connexion internet et de réception des mails.

Pour le travail de la mairie comme de l'école, cette situation n'est plus gérable, des échéances ne sont pas tenues du fait de la non réception de l'information et les conséquences ne sont pas négligeables.

Thierry WITWICKI est venu en mairie faire une analyse de la situation qu'il présente aux conseillers par le biais d'un diaporama. Le débit internet est extrêmement bas.

Le Maire explique que le contrat a été lu et analysé et qu'il présente certaines complexités. Il précise qu'il reprendra contact avec le cabinet LANDOT, avocats spécialisés dans l'assistance juridique aux collectivités qui a proposé pour la somme de 3 500 € HT la rédaction d'une note sur la procédure de résiliation et une assistance juridique dans la mise en œuvre de cette procédure de résiliation.

Il est proposé au Conseil Municipal

- De prendre acte de la situation
- D'autoriser le Maire à engager un avocat pour une assistance juridique
- D'autoriser le Maire à résilier le contrat avec Netcom après avoir pris l'attache d'un avocat
- De souscrire deux nouveaux contrats pour les connexions internet de la mairie et de l'école, simultanément du contrat actuel, dans l'attente que ce dernier soit résilié

Adopté à l'unanimité.

11. Divers

a. Demandes d'administrés

Le Maire a reçu deux demandes :

- Un administré de la rue du Schlittweg demande la pose d'enrobés sur le chemin qui passe derrière son domicile. Le Maire explique que l'entrée/sortie de la propriété se fait sur un chemin AF. Il va au préalable étudier le permis de construire et se rendra sur place pour rencontrer l'administré.
- Les administrés de l'impasse au bout de la rue du Cimetière demandent la mise en place de l'éclairage public dans leur lotissement. Des courriers ont été adressés à la CCRM et au SDEA pour connaître la nature des réseaux et lorsque l'ensemble des éléments de réponse seront en sa possession, le Maire invitera les administrés concernés à venir en mairie pour débattre de leur demande.

b. Pérennisation du rond point franchissable Place de la Mairie

Le Maire explique qu'il a rencontré l'entreprise STRADA qui se chargera des travaux. Il faut compter trois semaines de chantier, ceux-ci auront donc lieu en été, pour gêner le moins possible la circulation. Durant les travaux, une circulation alternée est prévue mais des difficultés sont à prévoir en raison du croisement de trois voies. STRADA mettra en place cette circulation alternée. Ce giratoire sera similaire à celui situé à Hilsenheim faisant la jonction entre le Leclerc et Scierie Ehrhart. Le Maire présente une photographie. C'est un anneau avec une bordure en granit de 2 à 3 cm de haut avec à l'intérieur du béton désactivé. La hauteur de 8 à 9 cm au centre du rond point rendra le giratoire franchissable et permettra le passage des bus et poids lourds. Le tampon est inclus dans le rond point. Le Conseil Général sera sollicité pour la signalétique à mettre en place.

a. Nom de l'école

Après vérification de plusieurs toponymes (comme par exemple le département d'Ile et Vilaine..), l'équipe scolaire propose l'aménagement suivant pour le nom de l'école : Ecole " Entre Ill et Rhin " et non pas " entre l'Ill et le Rhin ". L'inauguration aura lieu le vendredi 27 juin 2014 lors de la fête de l'école.

b. Aire de remplissage

Le Maire explique que l'aire de remplissage est fonctionnelle, les derniers travaux sont achevés et la répartition des frais sera faite entre l'AF et la commune à hauteur de 50% pour chaque partie.

c. Subvention pour verre de l'amitié

Dans le cadre du concert gospel organisé le samedi 24 mai 2014 à 20h30 en l'Eglise Saint Blaise de Wittisheim, la chorale Sainte Cécile sollicite une subvention pour contribuer aux frais du verre de l'amitié qui sera offert aux choristes. Il est proposé de verser la somme de 100 € sur présentations des justificatifs des frais engagés.

d. Soirée alsacienne – 23 mai 2014

Le Maire explique qu'une soirée alsacienne est organisée dans le cadre de l'opération « E Friejhohr fer unseri Sproch », le vendredi 23 mai à 20 heures à la salle polyvalente. Un riche programme sera présenté avec la présence des conteurs de blagues Raymond et Richard Neff de Mussig, Norbert Reppel de Mussig, Théo Breysach de Matzenheim et l'Harmonie Espérance de Wittisheim qui agrémente la soirée de chants alsaciens.

Il invite les conseillers à venir, toute aide est la bienvenue pour le service à la buvette à l'entracte et en fin de soirée.

e. Sortie visite du ban communal

Philippe FAHRNER propose une visite du ban communal. La date du samedi 5 juillet 2014 est suggérée et sera confirmée.

f. Plan d'eau

Yolande SEYLLER fait part de la remarque émanant d'un administré qui suggère que la pelouse soit arrosée de temps en temps au plan d'eau car elle parfois poussiéreuse. D'autre part, il semble que certaines catégories de personnes aient la gratuité du plan d'eau comme les conseillers municipaux, le personnel communal et le personnel de la médiathèque.

Il est répondu que l'arrosage de la pelouse ne répond pas aux principes écologiques. La gratuité du plan est effectivement instaurée depuis de nombreuses années pour le personnel communal mais pas pour le personnel de la médiathèque qui relève de la CCRM. L'entrée était gratuite pour les conseillers municipaux de la précédente mandature pour la durée du mandat. Cette délibération n'est plus valable pour les anciens conseillers comme pour les actuels sous réserve de prendre une délibération. Les conseillers s'accordent pour dire qu'ils ne souhaitent pas bénéficier de l'entrée gratuite au plan d'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22 heures.

Le Secrétaire de séance,
Francis SEYLLER.

Le Maire,
Christophe KNOBLOCH.